ANNEXE 52-109A2
ATTESTATION DES DOCUMENTS INTERM£DIAIRES
ATTESTATION COMPLÊTE

Je soussign® Denis Ricard, pr®sident et chef de la direction de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., atteste ce qui suit :

1. ***Examen :*** J'ai examin® le rapport financier interm®diaire et le rapport de gestion interm®diaire (collectivement, les ç documents interm®diaires è) de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (l'ç ®metteur è) pour la p®riode interm®diaire termin®e le 30 juin 2020.

2. ***Aucune information fausse ou trompeuse :*** ê ma connaissance, et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, les documents interm®diaires ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant °tre d®clar® ou n®cessaire ¨ une d®claration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a ®t® faite, pour la p®riode vis®e par les documents interm®diaires.

3. ***Image fid¯le :*** ê ma connaissance, et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, le rapport financier interm®diaire et les autres ®l®ments d'information financi¯re pr®sent®s dans les documents interm®diaires donnent, ¨ tous les ®gards importants, une image fid¯le de la situation financi¯re de l'®metteur aux dates de cl¹ture des p®riodes pr®sent®es dans ses documents interm®diaires, ainsi que de sa performance financi¯re et de ses flux de tr®sorerie pour ces p®riodes.

4. ***Responsabilit®*** ***:*** Le ou les autres dirigeants signataires de l'®metteur et moi-m°me avons la responsabilit® d'®tablir et de maintenir pour l'®metteur les contr¹les et proc®dures de communication de l'information (CPCI) et le contr¹le interne ¨ l'®gard de l'information financi¯re (CIIF), au sens du R¯glement 52-109 sur l'attestation de l'information pr®sent®e dans les documents annuels et interm®diaires des ®metteurs (c. V-1.1, r. 27).

5. ***Conception :*** Sous r®serve des limitations indiqu®es, le cas ®ch®ant, aux paragraphes 5.2 et 5.3, le ou les autres dirigeants signataires de l'®metteur et moi-m°me, ¨ la cl¹ture de la p®riode vis®e par les documents interm®diaires, avons fait ce qui suit :

a) con-u ou fait concevoir sous notre supervision des CPCI pour fournir l'assurance raisonnable que :

L'information importante relative ¨ l'®metteur nous est communiqu®e par d'autres personnes, en particulier pendant la p®riode o½ les documents interm®diaires sont ®tablis;

L'information qui doit °tre pr®sent®e par l'®metteur dans ses documents annuels, ses documents interm®diaires ou d'autres rapports qu'il d®pose ou transmet en vertu de la l®gislation en valeurs mobili¯res est enregistr®e, trait®e, condens®e et pr®sent®e dans les d®lais prescrits par cette l®gislation;

b) con-u ou fait concevoir sous notre supervision le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financi¯re est fiable et que les ®tats financiers ont ®t® ®tablis, aux fins de publication de l'information financi¯re, conform®ment aux PCGR de l'®metteur.

5.1. ***Cadre de contr¹le :*** Le cadre de contr¹le utilis® par le ou les autres dirigeants signataires de l'®metteur et moi-m°me pour concevoir le CIIF est Internal Control ï Integrated Framework publi® par The Committee of Sponsoring Organizations (COSO) of the Treadway Commission.

5.2. s. o.

5.3. s. o.

6. ***Communication des modifications du CIIF :*** L'®metteur a pr®sent® dans son rapport de gestion interm®diaire toute modification apport®e au CIIF au cours de la p®riode commen-ant le 1 avril 2020 et se terminant le 30 juin 2020 qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF.

Date : Le 30 juillet 2020

V 'HQLV 5LFDUG

_____

Denis Ricard,
Pr®sident et chef de la direction

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. exerce ses activités.